



GRAZAC

BULLETIN MUNICIPAL - Janvier 2014



Editorial :

**Grazacoises, Grazacois
Chers Administrés, Chers Amis,**

Au seuil d'une nouvelle année, nous voilà arrivés, mes conseillers et moi au terme d'un mandat qui, nous le croyons, aura été positif pour le plus grand nombre si ce n'est pour tous, et d'une manière générale pour toute notre collectivité.

Ne pouvant, ici, faire un « inventaire » de notre action pour l'année passée, ni même sur toute période antérieure, période pré-électorale oblige, j'invite chacun, chacune, à visiter le site « grazac31.net » régulièrement mis à jour sur les événements, décisions et actions, ayant retombée sur la vie locale.

Je sais et déplore toute l'iniquité de traitement d'une telle posture qui prive une bonne part d'entre vous (plus de 50%) d'une information complète... mais la loi reste opposable à tous, et la loi électorale est ainsi faite ; les grandes communes ont droit à une information généreuse par des médias en quête permanente « d'évènements » (publics et privés) qui remplissent leurs colonnes, quant aux petites communes... mis à part « radio tam-tam » et autres « bruits qui font la rumeur »... elles ont à subir les « périodes préélectorales blanches » de toute information locale qui pourrait « favoriser les élus sortants »... comme s'il ne pouvait plus rien se faire dans nos villages pendant l'année qui précède une élection ?.

Mais l'actualité n'est que trop riche d'actions nécessaires pour défendre l'existence même de nos territoires. Au-delà et malheureusement, tout ce qui, dans mes propos débuts 2013, posait questionnement quant à la volonté de réformes à réorienter vers plus de démocratie par le nouveau gouvernement de gauche, en ce qui concerne : - la réforme des collectivités territoriales – la représentativité des communes – le découpage des cantons – le financement des collectivités - les rythmes scolaires – mais encore les retraites et impôts... sont restés des sujets empreints d'une orientation « libérale » pour ne pas dire, à quelques ajustements prêts, digne des orientations qui n'auraient pas été reniées par le précédent gouvernement Sarkozy et consorts.

Cela n'enlève rien aux insupportables dérives politiques des opposants frustrés de leurs échecs, des incivismes qu'ils cultivent s'arrogeant jusqu'au droit de postures ouvertement racistes...

Dans l'esprit de susciter le sursaut nécessaire, j'ai pris l'initiative de lire et afficher sur le « monument aux commémorations » ce 11 novembre 2013, cet appel de Maurice ULRICH :

Christiane Taubira insultée ; peuple de France, lève-toi !

Que nous arrive-t-il ? Oui, nous, le peuple de France. Que nous arrive-t-il, dans cette encore grande nation des Lumières et de la déclaration des droits de l'homme, pour qu'une fillette dans une manifestation puisse crier à l'intention de la garde des Sceaux, ministre de la Justice : « une banane pour la guenon » ? Pour qu'un prêtre puisse scander devant des caméras de télévision : « Y a bon Banania, y a pas bon Taubira » ? Que nous arrive-t-il pour qu'une candidate du Front national puisse déclarer qu'elle préférerait « la voir dans des branches plutôt qu'au gouvernement » ? Pour que, à quelques mois d'ici, soit apparue, à l'occasion des manifestations contre le mariage pour tous, une affiche la représentant en gorille. Oui, que nous arrive-t-il ? Car c'est à nous, peuple de France, que cela arrive.

suite page 2



SOMMAIRE

**Compte-rendu des conseils
municipaux de janvier à
décembre 2013**

Info :
**Pour une information plus
complète et plus régulière,
visitez notre site Internet**
<http://www.grazac31.net>
**mis à jour en temps réel
selon l'actualité du village**

Dossier
Le Mai Photographique



Départ à la retraite ...



Manifestations :
Le Carnaval des Ecoles,
La Fête de la Musique,
Les Fêtes du Village,
Le 14 Juillet,
Halloween,
Concert de jazz,
Le repas des aînés,
Le Noël des enfants

Et aussi :
Infos travaux,
autres manifestations,
vos associations,
infos diverses ...

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ...

Voici les dates des réunions du conseil municipal de cette année 2013. Nous vous rappelons que les procès verbaux dans leur intégralité sont affichés sur les panneaux prévus à cet effet, qu'ils sont disponibles pour lecture au secrétariat de la mairie, et sur notre site Internet <http://www.grazac31.net>

- ✚ Réunion du 18 janvier
- ✚ Réunion du 21 mars
- ✚ Réunion du 5 avril
- ✚ Réunion du 12 avril
- ✚ Réunion du 17 mai
- ✚ Réunion du 7 juin
- ✚ Réunion du 15 juillet
- ✚ Réunion du 30 août
- ✚ Réunion du 30 septembre
- ✚ Réunion du 29 novembre
- ✚ Réunion du 21 décembre

DEPART A LA RETRAITE ...

Après de nombreuses années de travail à notre service, notre secrétaire de mairie Mme Gisèle Maran, a pris une retraite bien méritée le 31 Mars 2013.

Elle tenait le secrétariat de Mairie de Grazac mais aussi des Mairies d'Esperce et Mauressac.

Après avoir fêté son départ à la salle des fêtes d'Esperce, M. le maire de Grazac et le conseil municipal, accompagné des anciens élus de Grazac, ont célébré ce départ à la retraite, par un pot de remerciement pour toutes ces années au service de notre collectivité. Moment très émouvant, cela faisant 18 ans que Gisèle était quotidiennement fidèle à ses missions et tâches au service des Grazacoises et Grazacois.

Aujourd'hui, c'est Mme Sandrine Darolles qui assure la relève, et nul doute qu'après ces 2 années de formation en passation de flambeau assurée par Gisèle, seront le gage d'une continuité de service pour les habitants de notre commune.

Longue et heureuse retraite à Mme Gisèle Maran.



M. le Maire Michel Zdan, Mme Gisèle Maran, et M. Noël Mesplès l'ancien Maire de Grazac

Que s'est-il passé, et pas seulement depuis quelques jours ? Souvenons-nous, dès l'arrivée au gouvernement de Christiane Taubira, de Jean-François Copé : « Quand on vote FN, c'est la gauche qui passe et on a Christiane Taubira ». Pourquoi elle, si ce n'était pour dire aux électeurs du FN, à ceux qui avaient fait dans les urnes le choix du racisme et de la xénophobie qu'ils étaient allés à l'encontre de leurs souhaits. Qu'en affaiblissant la droite et en faisant le jeu du PS, ils avaient au gouvernement une ministre noire. C'était bien cela, le message à peine subliminal. Souvenons-nous de ceux, qui au nom de la liberté de parole, revendiquant ce même droit à l'insolence que celui dont usaient les colonisateurs à l'égard des colonisés, les maîtres tenant le fouet devant les esclaves, ont soufflé sur le feu. Souvenons-nous d'Éric Zemmour, le 23 mai de l'an passé, sur RTL : « Christiane Taubira a choisi ses victimes, ses bourreaux. Les femmes, les jeunes des banlieues sont dans le bon camp. Les hommes blancs dans le mauvais ». Qu'est-ce que cela veut dire, si ce n'est que ce qui anime Christiane Taubira, c'est la haine des hommes blancs.

Que s'est-il passé, depuis des années, dans la République ?

Oh, nous ne le savons que trop. La montée du Front national, son instrumentalisation à des fins politiciennes, sa légitimation, la course à l'échalote de la droite pour chasser sur son terrain, les calculs électoraux du PS, la fascination parfois de certains médias devant le père puis la fille, comme celle du lapin dans les phares, du rat devant le serpent, cette sorte de petit frémissement d'intervieweurs jouissant de briser le « tabou ». Puis, à droite, tel dérapage de Brice Hortefeux, les discours de Dakar et de Grenoble de Nicolas Sarkozy, les thèses sur les racines chrétiennes de la France, sur les aspects positifs de la colonisation. Et maintenant la remise en cause du droit du sol par l'UMP, l'instrumentalisation de l'immigration et des Roms, y compris au sein du gouvernement par le ministre de l'Intérieur, sans qu'il soit jamais démenti... Et encore cette découverte horrifiante mais qui ressemble parfois à une divine surprise d'un FN qui serait désormais le premier parti de France, ce qui le rendrait respectable.

Que nous arrive-t-il pour que nous nous retrouvions comme en étrange pays dans notre pays même ? Sans doute nous avons combattu tout cela ici, avec d'autres démocrates et républicains, mais il faut nous regarder, peuple de France, entre nous, et lancer un appel à se lever, à faire front, à aller dans la rue, à marcher pour la Nation et la République : assez, ça suffit, il faut que cela cesse. Parce que c'est à nous que cela arrive, ici et maintenant.

Maurice Ulrich

Cet article est à mes yeux un appel au respect de notre histoire, au sursaut nécessaire pour faire vivre notre démocratie et garantir à notre pays une place des plus nobles parmi les nations, une place qu'elle ne doit jamais quitter même dans les moments les plus durs.

Dans ce contexte des plus « rugueux » de la vie politique française, Grazac s'est enrichi de 56 nouveaux électeurs, ils méritent ici félicitations pour leur acte d'engagement à prendre part au débat de société... et peut-être plus pour certains.

Amoureux de la liberté, la vôtre, la nôtre, je ne pouvais rester dans cette ambiance de fatalisme et de renoncement aux ambitions qui nous animent.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2014, à vous, vos proches et amis, que la santé et le bonheur vous accompagnent dans votre quotidien.

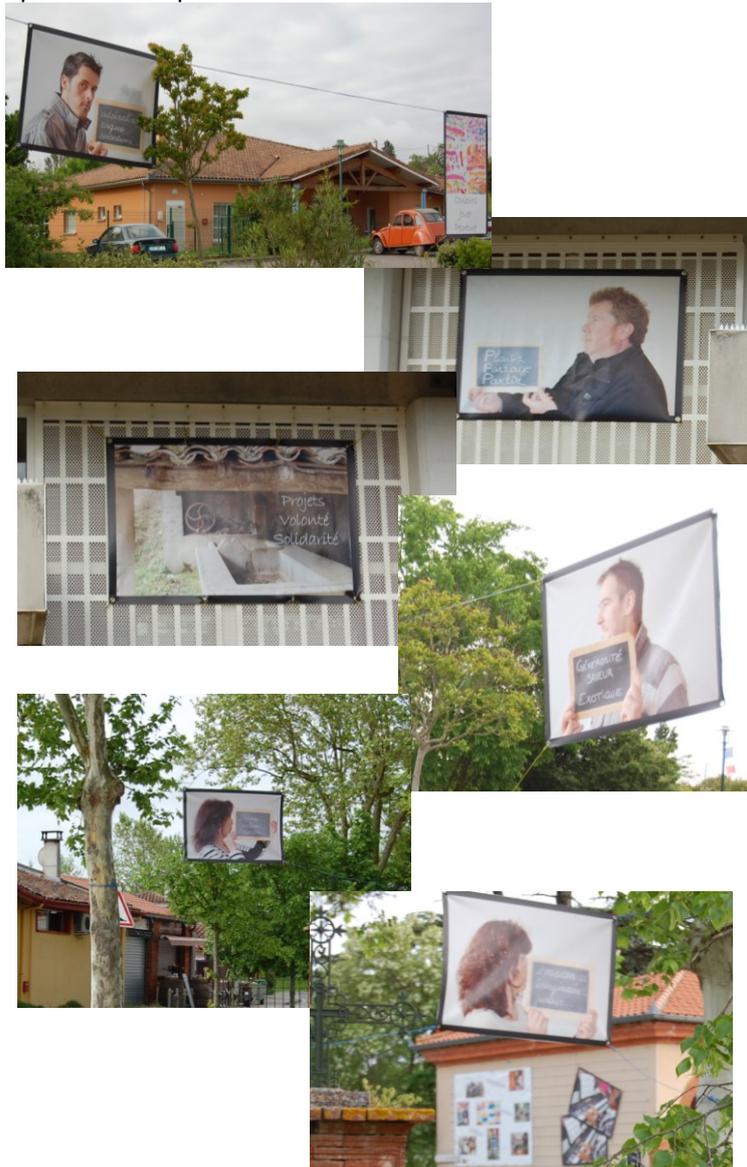
Le Maire,
Michel ZDAN

Le Mai Photographique

Cette année le thème de l'expo du Mai photographique 2013 est : Action, Expression et Création.



Au gré de votre promenade dans le village, vous avez pu apercevoir les portraits de talents de Grazac.



Et dans la salle Expo de Grazac, on retrouvait ces talents en pleine action, expression et création de leur art.

MANIFESTATIONS ...

LA GALETTE DES ROIS & VŒUX DU MAIRE

Grazac, le 27 Janvier 2013, M. Le Maire présentait les vœux du Conseil Municipal à une large assemblée qui avait répondu présente à l'invitation pour la galette.



LE CARNAVAL DES ENFANTS

Le dimanche 24 Avril, était organisé par les directeurs d'écoles du RPI, la 20ème édition du carnaval des écoles. Cela a donné l'occasion, grâce à une exposition photographique des éditions passées, de mesurer le chemin parcouru, chaque édition ayant un thème bien précis. Le temps a été de la partie, et c'est une foule joyeuse et colorée, pour tout dire très déguisée, qui s'élançait de l'esplanade de la mairie de Caujac pour rejoindre la salle polyvalente de Grazac. Là, des jeux attendaient tous les participants. Et justement les organisateurs remercient les parents d'élèves, pour leur forte participation et implication dans le bon déroulement de cette journée. L'après-midi se terminait par une énorme farandole formée par tous les enfants de l'école. Rendez-vous pris pour l'année prochaine...



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Cette année encore, quelques Grazaçois ont participé au nettoyage de printemps dont le point de ralliement était Mauressac. Notre village était malheureusement trop peu représenté.

Espérons que la prochaine édition de 2014 verra plus de volontaires de Grazac !



CONCERT DE JAZZ

Le samedi 6 avril, dans l'Eglise de Grazac, le "TI-TAT BAND" formation musicale du "Pôle Municipal des Pratiques Artistiques" de la ville de Colomiers, donnait un concert de Jazz, sous la direction de M. Eric SLIN. Malgré le temps "hivernal" qui régnait ce soir, un nombreux public s'était déplacé pour la circonstance, et par de chaleureux applaudissements, obligeait la formation à allonger sa prestation, qui fut de très grande qualité. Merci au "Ti-Tat Band", voilà une soirée à renouveler.



8 MAI 1945

Sous un soleil magnifique et devant une population venue nombreuse, après la lecture du message communiqué par le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, M. le Maire a tenu à souligner ce qui à ses yeux doit rester le message principal de la résistance, de toutes les résistances : "Tout n'est pas acceptable".



LA FETE DE LA MUSIQUE

Quelle Fête ! De l'avis de tous les invités, cette Fête de la Musique a été une des plus belles de ces dernières années, dicit la Dépêche : « *Nous avons écouté des voix de grande qualité, et de niveau "international"* ». Cette année, le thème de la Fête de la Musique était "Les Voix". Vraiment, à Grazac nous avons été servi : d'abord la chorale "les Tourn'sol" qui s'améliore à chaque sortie, ensuite Valérie, accompagnée par Fred au piano ; quelle prestation !



De jeunes Grazacoises, Charlène, Rachel et Cassandra, ont interprété des titres d'aujourd'hui, avec une aisance toute naturelle.



Et que dire de Céline, une vraie artiste, s'accompagnant de sa guitare, et d'un harmonica, pour souligner une voix douce et d'une grande justesse, qui reçu une « standing ovation » d'un public conquis par sa performance.



Le groupe de Ranto au piano, prenait la suite, avec Luke à la basse, et Antsiana au chant, et là aussi quelle voix, et quel talent !



Et le groupe Aneke, avec Anaïs, Didier, Rémi, Tonton et Gilles clôturait le programme musical. Encore un groupe qui nous a enflammé, avec de super musiciens, dans plusieurs styles...



La soirée s'achevait vers 4h du matin sur le dance-floor, grosse ambiance.

Nous remercions très chaleureusement les associations Les Amis Du Comité Des Fêtes et A voir et à Entendre



pour leur participation à l'organisation de cette soirée, ainsi que tout nos talents qui se sont exprimés ce soir là, pour le plus grand plaisir d'un public ravi et chaleureux. Nous vous recommandons de réserver déjà votre soirée du 21 juin 2014, car elle tombe un samedi, et là, cela devrait durer toute la nuit.

LES FETES DU VILLAGE

5, 6 & 7 Juillet



Vous choisissez 3 journées de super beau temps (particulièrement difficile jusque là !) vous y ajoutez 3 talentueux et beaux orchestres, concoctez moules frites, paëlla, buffet campagnard et tapas, vous mixez le tout et cela vous donne une chaude ambiance. Faut dire que «les Amis du Comité des Fêtes » ont bien fait les choses.

Quant à Nico (le singe) et Lulu qui de la «Folle folie » (le petit resto qui monte) ils avaient confectionné une excellente paëlla et désaltéré à leur buvette les gosiers les plus secs.



30 août & 1 septembre

Le beau temps était là aussi de la partie. Les Grazacois et Grazacoises ont pu déguster le cassoulet traditionnel et la soirée était animée par Hello Dance.

Le dimanche, après la messe, la commune a célébré la commémoration et la population s'est retrouvée ensuite autour du verre de l'amitié.

HALLOWEEN

Le jeudi 31 octobre, les Amis du Comité des Fêtes, ont donné rendez-vous à tous les enfants de Grazac à la salle polyvalente à 18h, et c'est une foule joyeuse et bruyante qui est partie à la chasse aux bonbons. Les Amis du comité des Fêtes tiennent à remercier tout les Grazacois(es) qui ont participé à la collecte de bonbons.

Ils vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour une fête d'Halloween qui, ils l'espèrent, sera encore plus impressionnante.



11 NOVEMBRE

Cette année, la commémoration de l'armistice de "la grande guerre", a pris une connotation particulière. Nous rentrons dans le centenaire du début de cette tragédie, et nos "Poilus" ont tous disparu. Il semble qu'un grand nombre de nos concitoyens ait oublié le choc et le désastre d'une telle guerre vécue par nos grands-parents. Tout laisse à penser qu'aujourd'hui les ingrédients sont prêts pour qu'une explosion se produise de nouveau. A force de dénigrer et de salir la république, ce sont les extrêmes qui sont mis en avant aujourd'hui. Nous devons tous nous interroger sur notre engagement, pour conserver pour nous même et nos générations futures, une France libre et fraternelle.

REPAS DES AINES

Le samedi 14 décembre 2013, nous avons honoré nos aînés par le traditionnel repas servi par M. Bernat et son équipe, qui de l'avis unanime a été de très grande qualité. Cette soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et animée, et déjà nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !



NOËL DES ENFANTS



Après un spectacle de magie, présenté par la compagnie "les Rêves Magiques", qui a surpris aussi bien les petits que les grands, et le passage du Père Noël, avec un petit cadeau pour chacun, tout ce petit monde se retrouvait autour d'un succulent goûter.



ASSOCIATIONS ...

Contacts

ACCA (chasse) de Grazac

Président :

Mr Michel BEDEL

11, route du Goutail 31190 GRAZAC

A VOIR ET A ENTENDRE

Présidente :

Mme Sylvie VILLAESCUSA

16 route de Caujac 31190 GRAZAC

GRAZAC LOISIRS Foyer Rural

Président :

Mr Jean Claude ANDERLONI

14, chemin du château 31190 GRAZAC

JOUONS A GRAZAC

Présidente :

Mme Josette LAMBERT

1 place du Village 31190 GRAZAC

LES AMIS DU COMITE DES FETES

Président :

M. Cédric DAROLLES

Mairie de Grazac, 31190 GRAZAC

LOS BANCALOUS

Président :

Mr Alain ROUQUET

24, chemin de la Bourdette 31190 GRAZAC

PAGESE LOISIRS

Président :

Mr Jean Philippe LAVAIL

2, rue Emile Zola 31190 AUTERIVE

Infos

VIDE-GRENIERS

Les 8 mai, 9 juin, 28 juillet et 15 septembre 2013 ont été organisés des vide-greniers par les associations Jouons à Grazac et les Amis du Comité des Fêtes.

TELETHON DU CANTON DE CINTEGABELLE LES 7 ET 8 DECEMBRE 2013

Le canton de Cintegabelle se mobilise pour le 27^e Téléthon

La chorale de Grazac, les **Tourne'sol** participait cette année encore au Téléthon de notre canton lors du spectacle du dimanche 8 décembre.



INFOS TRAVAUX ...

Panneau de bienvenue



Tout le monde s'est rendu compte de la visibilité de GRAZAC. Ce panneau, outre le fait qu'il rend notre commune visible, accueillera également des affiches pour toutes les manifestations qui se dérouleront sur notre village, et une place est dédiée pour la publicité de nos commerces et artisans...

INFOS ADMINISTRATIVES, LEGALES ...

Etat Civil



Félicitations aux heureux mariés

Monique DIRAT & Michel HERNANDEZ
Le 23 mars 2013

Angéla DEVOUCOUX & Pascal BASTIEN
Le 17 août 2013

Julia VAS MURTINHEIRA & Philippe CORCORAL
Le 24 août 2013

Stéphanie RAPIN & Sébastien RIBUL CONTE
Le 28 septembre 2013

Flora Apolline MORLET & Julien ALBERT
Le 27 décembre 2013

Toutes nos félicitations pour la naissance de :

Timy UNIQUE, né le 15 janvier 2013



Julia BOBO, née le 30 mars 2013

Arthur VIGOUROUX, né le 26 août 2013

Ethan QUILLAUD, né le 21 octobre 2013

Noa PAROLIN SORIANO, né le 12 novembre 2013

Sacha HUNEAU, né le 25 décembre 2013

Ella CABELLO, née le 26 décembre 2013

Ils nous ont quittés ...



Lucien ROUBY

Le 11 septembre 2013

Christiane DESPAX

Le 05 janvier 2014

Rappels

CHIENS ERRANTS

A la suite de différentes plaintes arrivées en Mairie concernant des chiens errants, vous trouverez ci-dessous un rappel de la réglementation en vigueur.

✚ Définition de l'état de divagation

La loi du 22 juin 1989 (article 213-1 du code rural) définit comme divaguant, tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable, d'une distance de plus de cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est considéré comme en état de divagation.

✚ Les pouvoirs du maire

L'article 213 du code rural précise en outre que le maire a l'obligation de prendre toutes dispositions pour empêcher la divagation. Il peut ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et muselés.

BRULAGE DES DECHETS VEGETAUX

A la suite de la demande de plusieurs administrés, nous rappelons qu'il est interdit de brûler les déchets végétaux

(herbes, résidus de taille ou d'élagage) par les particuliers sur leurs propriétés, pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, mais aussi pour éviter les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée et/ou pour éviter en période sécheresse, la propagation d'incendie.

Tous ces déchets doivent être apportés à la déchetterie d'Auterive, ou à celle de Cintegabelle.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi : 9h à 11h45 et 14h à 17h45

Ouvert toute l'année et fermée le dimanche et jours fériés.

ARRETE PREFECTORAL DU 23 JUILLET 1996 CONCERNANT L'UTILISATION DES TONDEUSES ...

Article 5 : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que « tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ... » ne peuvent être effectués que :

✚ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

✚ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

✚ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Article 6 : les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

La Municipalité remercie la population d'en prendre bonne note et de respecter ces consignes qui ne sont que des règles de bon voisinage.

POUR VOUS INFORMER :

Tout citoyen de Grazac trouvera la vie de sa commune au travers des délibérations et arrêtés pris par le Conseil Municipal, obligatoirement portés à sa connaissance par :

✚ affichage en lieu et place prévu à cet effet (sous le préau de la Mairie)

✚ archivage dans les cahiers et journaux de délibérations obligatoires consultables en Mairie

✚ notre site Internet <http://www.grazac31.net>

LE PARCOURS DE CITOYENNETE

Mis en place par la Loi du 28 octobre 1997, il s'adresse à tous les jeunes (garçons et filles) et est composé de 3 étapes obligatoires : l'enseignement de défense, le recensement, la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

✚ L'enseignement de défense : prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3^{ème} et de 1^{ère} et complété dans les cours d'éducation civique, juridique et sociale des classes de 1^{ère} et de terminale.

✚ Le recensement : obligatoire dès le seizième anniversaire, pour tous les jeunes gens (filles et garçons). Cette démarche est à accomplir à la mairie qui remet une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver

✚ La JAPD : une journée de contact direct avec la communauté militaire, de découverte de multiples métiers et spécialités, civils et militaires offert aux jeunes. Un certificat de participation est remis et doit être conservé.

Ce certificat et l'attestation de recensement sont requis pour l'inscription aux examens et concours soumis aux contrôles de l'autorité publique.

INSCRIPTION LISTES ELECTORALES :

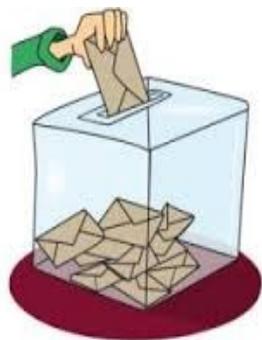
Toute personne domiciliée et désirant voter sur la commune, doit s'inscrire en mairie, avant le 31 décembre de l'année en cours.

NOUVEAUX HABITANTS :

Lorsque vous vous installez à Grazac, pensez à faire le changement d'adresse de votre carte grise et votre carte d'identité. En vous rendant à la mairie, vous trouverez tous les renseignements concernant ces formalités.

INFOS DIVERSES ET PRATIQUES ...

ELECTIONS MUNICIPALES



Les élections municipales se tiendront les :

- 23 mars 2014 (1^{er} tour)
- et 30 mars 2014 (2^{ème} tour si nécessaire).

Les inscriptions sont closes (sauf majorité acquises entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} tour).

Vote par procuration : engager vos démarches le plus rapidement possible auprès de la gendarmerie.

REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALE –

UN TERRITOIRE QUI BOUGE, RESISTE ET GAGNE A ETRE RECONNU :

Réforme des collectivités territoriales : - suite à notre délibération du 4 juillet 2013 actant la représentativité future (après les élections municipales de 2014) des communes au sein de la CCVA, le préfet, par courrier du 23 août 2013 invalide notre délibération et nous demande de délibérer avant le 31/08/2013 dans le sens de « son interprétation » de la loi.

Cette situation se généralisant pour la plupart des membres de la CCVA parce que ayant pris une position commune « audacieuse » mais respectueuse d'une représentativité démocratique minimum de 2 représentants par commune, notre conseil municipal réitérait sa position par délibération du 30/08/2013. Une action commune relatée dans la « Dépêche du Midi » s'engageait : ↴



Le 3 septembre dernier, les quatorze maires avaient rendu publique leur grogne/Photo DDM JPR

« Les quatorze maires de la communauté de communes de la vallée de l'Ariège crient victoire. Leur revendication portait sur la représentativité des élus communautaires au sein de cette collectivité intercommunale que leur imposait le représentant de l'État, le sous-préfet de Muret. Ses propositions portaient sur 14 élus dans la commune centre Auterive et un seul dans les trois plus petites communes Labruyère Dorsa, Esperce et Marliac.

A l'unanimité les quatorze maires contestaient cette répartition. qu'ils jugeaient trop favorable à la commune d'Auterive et insuffisante pour les petites communes. Ils l'avaient fait savoir publiquement à l'occasion d'une conférence de presse à la mairie de Miremont le 3 septembre dernier. ceints de leur écharpe tricolore, ils avaient manifesté leur grogne.

L'État a fait marche arrière puisqu'un arrêté préfectoral vient d'être pris détaillant la nouvelle répartition. »

L'ETAT SE DESENDETTE OU TRANFERE LA DETTE ? QUI PAIERA ?

Dotation de Fonctionnement (DGF) : ai-je besoin de développer ce sujet puisque même le ministre au budget en « prédit » les retombées dans « la liberté de fixation de taux d'imposition » qu'ont les communes, jugez-en :

« ...Edition du 22 Octobre 2013

Les députés votent la baisse des dotations aux collectivités locales

Finances locales ...*Sans surprise, la baisse des dotations aux collectivités locales a été officialisée par le vote, hier dans la nuit et en première lecture, de l'article 24 du projet de loi de finances (PLF) pour 2014, qui réduit la dotation globale de fonctionnement (DGF) d'1,5 milliard d'euros dans le budget 2014.*

Le montant de la DGF en 2014 sera de 40,124 milliards d'euros, soit 1,381 milliard et pas 1,5 milliard de moins qu'en 2013 – car nonobstant la baisse globale de la dotation, le gouvernement a voulu continuer à augmenter (de 119 millions d'euros) les enveloppes péréquatrices internes à la DGF : dotation de solidarité urbaine (DSU), rurale (DSR), dotation nationale de péréquation (DNP). Ces 119 millions seront prélevés sur les « variables d'ajustement », pour la plupart des dotations de compensation relatives à la fiscalité locale qui sont rotondées chaque année pour abonder d'autres dotations.

... Les communes n'ont pas, quant à elles, « de dépenses sociales contraintes aussi fortes que les départements » et elles ont plus de liberté de fixation de taux d'imposition, a jugé Bernard Cazeneuve, le ministre délégué au Budget, justifiant ainsi l'absence de compensation de la baisse de la DGF pour le bloc communal. »... »

Nous n'évoquerons pas ici les projets pour 2015 qui vont bien au-delà de cette première restriction...

UNE REFORME DE L'EDUCATION... QUELLES RETOMBÉES ? QUEL COUT ?

Rythmes et organisation scolaire : Un an après la réforme des rythmes scolaires ou en sommes-nous ? - Seulement 17% des communes appliquent cette réforme cette première année...

... « Pour l'Association des maires de France (AMF), le coût d'une telle mesure "ne peut être supporté" par les communes ... Combien cela coûte-t-il aux villes ?

Les élus locaux chiffrent le surcoût généré par la réforme "entre 600 et 800 millions d'euros", en année pleine. L'Association des maires de France et l'Association des maires de grandes villes de France ont estimé le coût de la réforme à 150 euros par enfant et par an. Mais certaines villes choisissent d'investir davantage. A Bordeaux, pour la rentrée prochaine, le montant s'élève par exemple à 350 euros par enfant et par an. Pour l'UMP, ce coût peut même monter jusqu'à 500 euros "pour certaines zones rurales ou villes moyennes qui n'ont pas les structures pour accueillir les enfants en cas de sortie anticipée des établissements". »....

Etude De L'express

... « Aides de l'Etat déduites, le reste à charge pour les mairies est inférieur à 50% du total dans 10 cas sur 16. Résultat: le coût "net" pour les collectivités est inférieur à 100 euros par élève et par an dans 11 cas sur 16.

Mais ce soutien de l'Etat va faiblir dans les années qui viennent. Cette année, une ville comme Rexpoëde, 1849 habitants, située en ZRR, n'assume que 31 des 175 euros que lui coûte la réforme pour un élève. A la rentrée 2015, le poids de la réforme pour ses finances va quadrupler avec la disparition du fond d'amorçage.

La réforme des rythmes scolaires plombe-t-elle vraiment les finances des mairies? » Légende :

- Dotation de l'Etat 50^E/enfant (2014)

- CAF 45^E/enfant

- Reste à charge des communes

Villes étudiées dans l'ordre du graphique : Paris – Nantes – Rennes – Grenoble – Dijon – Limoges – Angers – Torcy –



Et localement, quelles analyses, quelles décisions ?

Le SIC, responsable du fonctionnement de nos structures éducatives locales, a acté la mise en place de la réforme pour la rentrée 2014 afin de permettre au Conseil Général de programmer les tournées de ramassage scolaire et lancer l'appel d'offre obligatoire ; les élus se sont voulu pragmatiques.

Pourtant des questions essentielles n'ont jamais eu réponse :

- Le RPI (regroupement pédagogique intercommunal) regroupant les écoles de Caujac, Esperce et Grazac fonctionne sur 8 demi journées depuis plus de 30 ans ; aurait-il été révélées des défaillances éducatives lors des évaluations successives et régulières ? – Monsieur Jospin, ministre de l'éducation (1988-1992), puis 1er Ministre (1996 – 2002) aurait-il fait preuve de laxisme en soutenant notre mode de fonctionnement ? pourquoi personne, ni inspecteur, ni autre porte parole de l'état ne répond à ces simples questionnements ?

Mais encore peut-on accepter les invectives d'un Ministre qui

oublie le fondement même de la démocratie ici totalement ignorée ?

Publié le 13/11/2013 à 15:19, Mis à jour le 14/11/2013

Vincent Peillon a dénoncé mercredi "la petite délinquance civique" des maires qui refusent d'appliquer la réforme des rythmes scolaires, alors que parents et enseignants poursuivaient la fronde, avec une grève nationale prévue ce jeudi. "Quand on est un élu de la République, on essaie de respecter les règles de droit. A un moment où certains s'autorisent les injures, les sifflets, les agressions, voir des élus qui disent +on ne va pas appliquer un décret+, c'est curieux", a déclaré M. Peillon, à la sortie du Conseil des ministres.

Les élus locaux, revendiquent-ils de se prononcer sur les méthodes pédagogiques à mettre en exergue pour la formation de notre jeunesse ? Sûrement pas.

Ils soulignent : - « un climat économique non propice à une mise en place aussi rapide », et demandent une vraie consultation des parents, des administrés impactés par ces nouveaux rythmes hebdomadaires qui touchent directement leur propre organisation sociale (famille, travail, loisirs... et autres obligations),

Ils questionnent : - faut-il changer le rythme scolaire, le contenu éducatif, les méthodes, la formation des professionnels de l'éducation ??? qu'est-ce qui ne va pas dans le système éducatif Français ? peut-on se satisfaire d'expertises changeantes à chaque changement de majorité présidentielle...est-ce sérieux ?

Et l'organisation du territoire de la CCVA : - Que deviendront le centre de loisirs et son personnel le mercredi matin devenu scolaire ? – Quelle organisation peut pallier à la réorganisation hebdomadaire des familles concernées ? – Comment financer le reste à charge ?

Nous faut-il faire croire à une « prise en charge » par les structures publiques, n'est-ce pas mentir honteusement aux administrés leur faisant croire qu'ils ne sont pas à la source de ces financements ?

Au final comment peut-on dire que la France est en déroute, que les dotations d'Etat aux collectivités seront réduites, que la sécurité sociale est en faillite et nous obliger à mettre en œuvre une réforme qui a un coût moyen de 150,00 € par enfant scolarisé ? Quid de la « récession économique », du chômage qui n'en finit pas d'augmenter, de la flambée des impôts directs et indirects... l'Etat est-il en droit d'imposer aux collectivités locales de vivre au dessus de leurs moyens ?

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES



La lutte contre les cambriolages, contre les vols par ruse, encore trop nombreux dans le département, est une priorité.

Face à cet enjeu majeur, il est important de rappeler que nous sommes tous acteurs de notre propre sécurité.

Ci-dessous, information de l'Etat.

Protégez votre domicile :

☛ Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.

- ✚ Soyez attentifs à vos clés.
 - ✚ Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
 - ✚ Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
 - ✚ Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.
- Vous êtes un professionnel (commerçant, chef d'entreprise...), vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de vos locaux (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

En cas d'absence :

- ✚ – Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- ✚ – Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- ✚ – Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- ✚ – Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- ✚ – Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.

Si vous êtes victime d'un cambriolage :

- ✚ – Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- ✚ – Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.
- ✚ – Protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquêtes.
- ✚ – Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne :

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

- ✚ – Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.

Pour en savoir plus, www.interieur.gouv.fr

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU CONSEIL GENERAL

Une grande quantité de documents qui intéressent l'histoire locale a été numérisée et se trouve dorénavant à la disposition de tous sur le site internet www.archives.cg31.fr

MULTIGYM & ZUMBA A GRAZAC

Tous les lundis soirs à la salle polyvalente, avec l'association « Bougez Bougez » de Miremont : de 19 à 20 h multigym & de 20h15 à 21h15 zumba

SERVICE DES EAUX

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les prestations de service réalisées par le Syndicat Mixte des Eaux seront désormais assurées par le Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux Hers-Ariège (SIECHA).

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le : 05 34 66 71 20 et toute intervention d'urgence le : 05 61 81 30 76

Objets trouvés

Les différents objets trouvés sur les voies publiques de la commune sont à la disposition de leur propriétaire au secrétariat de la Mairie.

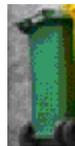
Ordures ménagères

RAMASSAGE DES CONTAINERS :



Lieux de ramassage de vos containers vert et jaune :

- Route d'Esperce : le lundi matin
- Le reste de la commune : le mercredi matin



Un 2^{ème} ramassage est effectué sur les points de regroupement, uniquement pour les containers verts, le vendredi matin.

N'OUBLIEZ PAS DE SORTIR VOS CONTAINERS LA VEILLE DU JOUR DE RAMASSAGE.

RAMASSAGE DES MONSTRES (GROS ENCOMBRANTS)

Pour les monstres (déchets volumineux ne pouvant être collectés par les camions benne), pensez à vous inscrire à la mairie qui transmettra au SMIVOM. Ce dernier informera personnellement du jour de son passage les habitants concernés. Les monstres ne doivent pas être déposés aux emplacements des containers, mais conservés à domicile jusqu'au jour de ramassage.

DECHETTERIE

Horaires d'ouverture de la déchetterie d'Auterive :
Du lundi au samedi, de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.
Téléphone : 05 61 50 07 13

Contacts utiles

ASSISTANTES MATERNELLES DE GRAZAC

Mme Sylvie LACAZE, Mme Ginette PUJOL, Mme Solange VERTUT. Pour obtenir leur coordonnées, merci de prendre contact avec La Mairie.

MAIRIE : Place du Village, 31190 Grazac. Tél. : 05 61 08 42 39 – Fax : 05 61 08 23 22. Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h et le samedi de 10h à 12h

SIC : Ecole primaire, route de Cintegabelle, 31190 Caujac
Tél. : 05 61 08 33 04. Horaires d'ouverture : mardi et jeudi de : 9h à 12h et 14 h à 17h

SIVU LEZE ARIEGE : Permanences :

- ✚ Auterive, le jeudi de 14h à 16h,
Maison de l'Habitat 14 rue Camille Pelletan
- ✚ Cintegabelle, 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 10h à 12h à la Mairie.

SIASC (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CINTEGABELLE) : Tél. : 05 61 08 85 69

NUMEROS D'URGENCE :

Pompiers : 18
Samu : 15
Gendarmerie : 17
N° général depuis un portable : 112
Service des Eaux : 05 61 81 30 76
EDF Dépannage : 0810 131 333
Centre antipoison : 05 61 77 74 47

Fabienne Coiffure
À DOMICILE

Coupe au ciseaux électronique
Produits Naturels

Tél : 05 61 08 08 90



Naturopathie Iridologie & Réflexologie
Fabienne Macia

Retrouvez votre équilibre santé par :

- > la nutrition
- > les plantes
- > Réflexologie plantaire

Praticien Diplômé Hervé-France

06 86 13 24 13 sur RDV
 30 rti d'esperce 31190 Grazac
 nature.reflexo@vahoo.fr



Salon de coiffure mobile
 aménagé sur le parking de
 l'école.

Nouveau dans votre village,
 venez découvrir
 un salon de coiffure
 aménagé !

Audrey
 vous accueille

Vendredi
 Grazac 9h à 12h
 14h à 18h

Samedi
 3^e samedi du mois.

Forfait Femme 23 €
Forfait Homme 15 €
Forfait Étudiant 10 €
Forfait Étudiante 15 €
Forfait Enfant 5 €
 Fille de moins de 12 ans
 Moins de 6 ans

06 01 71 85 02

La pause coiffure



Femme, Homme, Enfant

Christelle
Coiffure
 à **Domicile**

VOUS POUVEZ LA CONTACTER AU

06 29 53 49 64

christelle.ccd@gmail.com

Formule Midi
 Entrée + plat + dessert
 + 1/4 de vin
13€

Formule Soir
 Dès 18h,
 Les Apéros Gourmands
 Dégustation de vin
 À la Carte

Ouvert tous les jours,
 midi et soir

La Folle



Nico : 06 16 52 25 31 et Lulu : 06 23 03 95 88

Ou 05 61 50 53 87